

Paroisse sainte Odile
des Hausbergen
Conseil de Fabrique

Assemblée générale du Conseil de Fabrique
du 17 août 2020 au foyer sainte Odile à Oberhausbergen

Ordre du jour :

1. Accueil
2. Approbation du procès-verbal de l'AG précédente
3. Élection du bureau
4. Finances (bilan 2019, budget 2020)
5. Avis du réviseur aux comptes
6. Divers
7. Signatures

Membres présents avec voix délibérative :

- Éric CASTAING
- Éliane KARLESKIND
- Claire KLUMPP
- René KOENIG : responsable technique
- René MARTIN
- Josiane METZ
- Thierry MOSSER : président et secrétaire
- Bosco Mathew PUTHENVATTAPPILLIL : curé
- Béatrice SPRAUER : trésorière

Absent :

- Marcel LEFEBVRE

Membres présents avec voix consultative :

- 1ère Adjointe Isabelle ESCH pour Niederhausbergen
- Bernard Saettler pour Oberhausbergen
- Personne ne s'est manifesté pour la commune de Mittelhausbergen -> il semble qu'il y ait un problème de contact avec la municipalité de Mittelhausbergen, à travailler

Compte rendu

1. Accueil

- Le président ouvre la séance à 20h10 et salue les personnes présentes

2. Lecture et approbation du procès-verbal de l'AG du 25 mars 2019.

- Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

3. Renouvellement des membres et élection du bureau.

- Les 3 mandats de René Koenig et Béatrice Sprauer ont atteint le maximum de 18 ans.
- Ils sont remplacés par Mme Denise Koenig et Mme Christine Sprauer comme membres du conseil de fabrique.
- D'autres membres seront à renouveler en 2021.
- Constitution du bureau : proposé et approuvé à l'unanimité.
 - Président : T. Mosser
 - Trésorière : C. Sprauer
 - Secrétaire : J. Metz (T. Mosser va continuer à faire les compte rendus)

4. Finances

- Voir documents : Compte de résultats 2019, Balance 2019 et Bilan 2019
- Les travaux envisagés au budget 2020 (éclairage et accès handicapé foyer pour Ober et Fresque et clocher pour Nieder) n'ont pas été réalisés.
- Quelques explications concernant le compte de résultats :
 - 6062 : il y a diminution des charges d'électricité et eau, pourrait être lié aux travaux d'isolation, à confirmer l'année prochaine.
 - 6130 : l'augmentation est liée aux travaux de ferblanterie (toit).
 - 6150 : l'augmentation est liée aux travaux menés lors du changement de locataire pour le presbytère (électricité, peinture, sdb).
 - 6410 : diminution liée au fait que nous avons plus de travaux réalisés à titre gracieux.

5. Révision aux comptes :

- Roger Bur a contrôlé toutes les opérations ainsi que les pièces justificatives.
- Il propose de donner quitus à la trésorière.
- Le conseil approuve les comptes.

6. Divers

- **Projet presbytère/Foyer Oberhausbergen, présentation du projet.**
 - L'idée est de construire un bâtiment foyer + presbytère en lieu et place du foyer actuel.
 - Plusieurs phases sont identifiées pour le moment :
 - Phase 1 : une étude de faisabilité
 - 1.1 Estimation de prix de vente de l'appartement actuel (4 pièces, 103m2)
 - Estimation du bien par ADDICT Immobilier : entre 230 000 à 240 000
 - En faire une autre par Marc Immobilier.
 - 1.2 Cahier des charges du nouveau bâtiment, un premier tour de table nous a permis de cadrer un peu le projet

- 2 étages, le bas pour le foyer et le haut pour le logement du curé et son bureau.
 - Configuration foyer à l'identique que ce qui est proposé aujourd'hui : 2 salles + cuisine
 - Accès handicapé pour le foyer et les toilettes.
- 1.4 Projet architecte
 - Je suis en train de rassembler les documents et plans pour constituer le dossier qui va être soumis à José Campisi pour la réalisation d'une première proposition.
 - 1.5 Proposition de montage financier
 - Des demandes de subventions vont être faites aux communes, au conseil général et à l'archevêché.
- Phase 2 : Décision
 - 2.1 Communication du projet
 - Phase 3 : Réalisation proprement dite
 - Ce projet sera mené par une petite équipe qui n'est pas encore constituée mais qui fera vraisemblablement appel à des compétences pour renforcer le groupe du Conseil de Fabrique.
- Problème de déjections canines dans l'enceinte de la propriété -> décision de fermer le portail dorénavant (ouverture pour les offices).
 - La poubelle positionnée à l'entrée du foyer a été nettoyée par Bosco, elle était très sale et contenait des déjections canines et des produits en vrac non emballés dans des sacs. Nous décidons de ranger la poubelle dans le local prévu à cet effet et de le fermer avec un cadenas. Le règlement du foyer devra évoluer pour préciser que les utilisateurs du foyer devront dorénavant emporter leurs déchets.
 - Demande de subvention de 1500 euros qui nous a été allouée par le conseil général, elle servira notamment à acquérir une rampe d'accès handicapé pour accéder au foyer.
 - Nous avons mis en place une nouvelle solution pour les dons des paroissiens en collaboration avec le Crédit Mutuel. Cette solution s'appuie sur un service proposé aux associations pour encaisser les cotisations et les dons. Cette solution se nomme PayAsso. Plusieurs dons ont été réalisés par ce biais. Mise à jour à faire sur le site web.

7. Signatures

La séance est levée à 21h45.

Verre de l'amitié